



Année 2020
6^{ème} séance

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, jeudi 10 décembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Larrazet, sous la présidence de Monsieur Bernard SALOMON.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : vendredi 04 décembre 2020

Madame Evelyne MEESEMAN a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents :

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Jean-Luc DEPRINCE. Céline FRESQUET. Jean-Claude BONNEFOI. Pierre CAMBOU. Sandrine AUDU-BENALI. Pascal LABARDE. Evelyne MESSEMAN. Bertrand TOUSSAINT. Stéphane MARROU. Michel WYBIERALA. Christian MAILFERT. Jacqueline TONIN. Jean-Luc ISSANCHOU. Alain SANCEY. Gérard LATAPIE. Annie DUPUY. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Dominique DEL MARCO. Bernard DIANA. Claude RENARD. Jean-Claude SENTIS. Claude TRIFFAULT. Marcel GASQUET. René THAU. Chantal GUIRAUD. Yves MEILHAN. Christian COLMAGRO. Francis DAUREJAT. Brigitte HYGONENQ. Karine RIEGES. Elodie SANCHEZ. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSSO. André AUZERIC. Jean-Claude FERRADOU. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Yannick BREIL. Geneviève DUILHE. Christian LAGARDE. Sylvain LAFARGE. Pierrette GALLINA.

Etaient absents ou excusés et non représentés :

Blandine DELORME. David ARQUIE. Philippe DEL MARCO.

Ont donné procuration :

Jean-Louis COUREAU à Chantal GUIRAUD
Patrick PRADINES à Bernard SALOMON

Suppléants présents sans pouvoir de vote : Marie-Claude KAKIEL

AFFICHAGE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE, LE 11/12/2020

MEMBRES EN EXERCICE : 50

Le procès-verbal d'élection du 30 septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des votants.

N° délibérations	Intitulé délibérations	Vote	Relevés de décisions - Observations émises en séance
20201210D01	AFFAIRES GENERALES Création d'une conférence des Maires préalable à la prescription du PLUI-H	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Création une conférence des maires entre la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et ses communes membres.
20201210D02	AFFAIRES GENERALES Adoption du règlement intérieur de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Adoption du règlement intérieur de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.
20201210D03	AFFAIRES GENERALES Débat sur le principe d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'intercommunalité	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Un débat s'est tenu sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance à la suite du renouvellement généralisé des conseillers municipaux des communes du territoire. L'assemblée délibérante a pris la décision de ne pas élaborer un pacte de gouvernance entre la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et ses communes membres.
20201210D04	URBANISME Droit de Prémption Urbain (DPU) : délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président de la CCLTG	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Délégation est donnée à Monsieur le Président pour exercer le droit de préemption urbain en tant que de besoin, dans le cadre des compétences de la Communauté de Communes. Autorisation donnée à Monsieur le Président, de déléguer le droit de préemption urbain par voie de décision, à la demande d'une commune dans la limite de ses compétences, à l'occasion de l'aliénation d'un bien, opération par opération.
20201210D05	TOURISME Office de Tourisme Intercommunal de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : désignation des 6 membres de la société civile du Conseil d'exploitation et élection du Président et de la Vice-présidente	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Bernard SALOMON : Président du Conseil d'Exploitation de l'OTI. Céline FRESQUET : Vice-Présidente du Conseil d'Exploitation de l'OTI. Election de 6 membres issus de la société civile choisis en fonction de leur compétence dans le tourisme pour siéger au Conseil d'exploitation de l'OTI : Annie GIORDANA (Château de Gramont (CMN) à Gramont) Asa Carolina MEUNIER (Association Eglise de Lachapelle/chambre d'hôtes à Lachapelle) Claire LEMONNIER (Camping "le Lomagnol / Base de loisirs à Beaumont) Josine LADEVEZE (Chambres d'hôte « Ferme de Berteillé » à Castéra-Bouzet) Valérie ZAMORA (Gîtes et Chambres d'hôtes « Jardin d'en Naoua » à Maubec) Patricia SIGAUD (Gîtes et chambres d'hôte « Les Loges du Manoir » à Gramont)

	PETR Assemblée des territoires de la Région Occitanie : nomination d'un représentant titulaire de la CCLTG au PETR Garonne-Quercy-Gascogne	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Désignation de Bernard SALOMON, représentant titulaire pour siéger au sein de l'Assemblée des Territoires de la Région Occitanie.
20201210D07	AFFAIRES GENERALES Modification de la composition de certaines commissions	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a approuvé la composition suivante des commissions de travail : <i>cf annexe ci-jointe.</i>
20201210D08	FINANCES Reversement à la commune de Beaumont-de-Lomagne, de la redevance des Paris Hippiques perçue en 2020 par la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Approbation du reversement à la commune de Beaumont de Lomagne, de la totalité des paris hippiques reçus par la Communauté de Communes au titre de l'année 2020. Pour mémoire, en 2019, le montant de la redevance des Paris hippiques s'élevait à 77 018,22 euros. Le montant de la redevance des paris hippiques 2020 n'est pas connu à jour.
20201210D09	FINANCES Budget annexe «Service Public d'Assainissement Non Collectif » : réaffirmation de l'assujettissement à la TVA	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, l'assemblée communautaire a réaffirmé l'assujettissement de son budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » à la TVA.
20201210D10	INFORMATIQUE Délibération régularisant la prise en charge du forfait internet CDG82 des communes membres, par la CCLTG	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil communautaire : <ul style="list-style-type: none"> - a approuvé la régularisation des communes membres bénéficiaires, en intégrant les communes qui ne faisaient parties de la Communauté de Communes en 1999 (Castera-Bouzet, Sérignac) - a confirmé que la Communauté de Communes supporte les droits d'adhésion des communes uniquement sur le forfait de base du CDG82 et de maintenir la participation de la CCLTG sur la formule n°2 pour la commune de Beaumont de Lomagne (prévu initialement dans la délibération de 1999 – formule serveur). Les communes souhaitant opter pour une formule plus complète, prendront en charge la différence entre la formule de base et la formule choisie.
20201210D11	RESSOURCES HUMAINES Délibération approuvant le versement de chèque cadeau Vis ta Lomagne aux agents de la Communauté de Communes	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Attribution de chèques cadeaux d'un montant de 35 euros, à l'ensemble du personnel communautaire en poste au sein de la collectivité au 1 ^{er} décembre 2020, afin de les remercier pour leur implication, leur investissement quotidien et pour soutenir les commerces locaux fortement impactés par la crise sanitaire.
20201210D12	ECONOMIE Fonds L'OCCAL : approbation de l'élargissement des secteurs éligibles et nouveaux critères (volet 1 et 2 sur la digitalisation) et signature d'une convention bilatérale entre la Région et CCLTG pour le volet	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Approbation : <ul style="list-style-type: none"> - de l'élargissement des secteurs éligibles et des critères du fonds L'OCCAL (sur les volets 1 et 2 sur la digitalisation) et sur le volet 3 consacré à l'aide aux loyers des commerces ; - de la signature d'une convention bilatérale entre la Région et la CCLTG concernant le volet 3 L'OCCAL-Loyers.

	3 LOYERS		<p><u>Questions posées par l'assemblée délibérante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Combien de commerces sont concernés par le volet 3 (loyer) ? : 12 bénéficiaires potentiels - Combien d'entreprises ont demandé à bénéficier du fonds L'occal sur ces nouveaux critères ? : Nombre de demandeurs non connu à ce jour - Des guichets susceptibles de renseigner les entreprises ont-ils été mis en place ? : CCI – Chambre de métiers – Conseil Régional
20201210D13	ECONOMIE Aides économiques d'urgence crise COVID 19 : attribution et versement d'une aide de la CCLTG aux bénéficiaires du Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	<p>Subventionnement de 6 entreprises supplémentaires bénéficiaires des volets du Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie.</p> <p>Pour mémoire : 111 dossiers d'entreprises éligibles sur le territoire de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise depuis la mise en œuvre du dispositif – Participation de la Communauté de communes à hauteur de 1000 € par dossier.</p>
20201210D14	ECONOMIE Aide à l'immobilier d'entreprises : attribution d'une aide à l'entreprise AMBROMON SAS (groupe COEXO) à Beaumont-de-Lomagne	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	<p>Attribution d'une aide exceptionnelle plafonnée à 20 000 € à l'immobilier d'entreprises pour l'entreprise AMBROMON SAS compte tenu du projet jugé d'intérêt stratégique pour le territoire.</p> <p><u>Interventions de l'assemblée délibérante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise COEXO est-elle en concurrence sur le territoire avec d'autres entreprises? Pas de concurrence locale. Ensachage de produits secs. Entreprise spécialisée dans les produits Allal. L'entreprise travaille avec des grands groupes de distribution. - Comment arrive la marchandise, par train où par camion ? Arrivée des produits par camions.
20201210D15	HABITAT Marché pour le suivi-animation de l'OPAH 2021-2023/2025 : lancement de la procédure formalisée dans le cadre d'un Appel d'Offres Ouvert	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	<p>Approbation du lancement d'une nouvelle OPAH sur la période 2021-2023/2025.</p> <p>Approbation du lancement de la consultation pour le marché du suivi-animation de l'OPAH 2021-2023/2025.</p> <p>Autorisation donnée au Président pour le lancement de la consultation en procédure formalisée.</p>
20201210D16	HABITAT OPAH : état des participations pour engagement	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	<p>Approbation de 9 dossiers d'aide pour un montant de 1800 €.</p>
20201210D17	HABITAT Programme aides façades de Beaumont : modification du Règlement administratif, technique et financier et hausse de la subvention CCLTG autour de la halle de Beaumont	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	<p>L'assemblée délibérante a acté le nouveau règlement administratif, technique et financier du Programme façades modifié.</p> <p>Nouvelle modalité du calcul de l'aide CCLTG : l'aide intercommunale sera égale à 45% du coût des travaux dans la limite de 1575 € de subvention par façade visible depuis l'espace public (3500 €HT de travaux maximum pris en compte dans le calcul). Sont inclus les travaux de volets (peinture ou remplacement).</p> <p><u>Interventions de l'assemblée délibérante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi le périmètre d'intervention retenu n'est pas celui des bâtiments de France ? Le périmètre retenu est le tour de halle avec les rues adjacentes pour la Communauté

			de Communes et la zone Ua pour la commune Beaumont de Lomagne. La commune de Beaumont précise qu'elle intervient à la même hauteur que la Communauté de communes.
20201210D18	AFFAIRES GENERALES Adhésion au CAUE : cotisation 2021	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Adhésion 2021 de la CCLTG au CAUE82 pour un montant de 1 500 €. <u>Intervention de l'assemblée délibérante</u> : La cotisation de la Communauté de communes au CAUE se substitue t'elle à celle des communes ? La cotisation CCLTG au CAUE couvre uniquement les opérations menées par la Communauté de Communes.
20201210D19	ECOLE DE MUSIQUE Ecole de musique communautaire : approbation du projet d'établissement 2020-2024	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Approbation du projet d'établissement 2020-2024 de l'école de musique de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.
20201210D20	CONTRAT ENFANCE JEUNESSE Avenant 2020-2021 au Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales (janvier 2020 au 31 décembre 2021) rattachement de la Commune de Lavit	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée délibérante a autorisé le Président à signer l'avenant 2020-2021 intégrant la commune de Lavit-de-Lomagne au Contrat Enfance Jeunesse de la CCLTG avec la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn et Garonne sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021.
20201210D21	FINANCES Décision modificative n°1 au budget annexe Office de Tourisme	Présents : 46 Votants : 48 Adoptée à : Unanimité	Approbation de la décision modificative n°1 au budget annexe « Office de tourisme ».

La séance est levée à 20h45.

**LE PRESIDENT,
Bernard SALOMON**

FINANCES & PERSONNEL	TOURISME, CULTURE, COMMUNICATION, AFFAIRES SOCIALES	ECONOMIE, COMMERCE/ ARTISANAT ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE, MOBILITES	VOIRIE, ASSAINISSEMENT	HABITAT, OPAH, AMENAGEMENT DE VILLAGE	ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, ESPACES RURAUX ET AGRICOLES	PROSPECTIVE ET INITIATIVES
<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Présidents CCLTG Jean-Luc DEPRINCE Yves MEILHAN Bernard DIANA Patrick PRADINES Jean-Luc ISSANCHOU Pascal GUERIN Jean-Louis DUPONT Geneviève DUILHE Céline FRESQUET</p> <p>Membres Annie DUPUY Jacqueline TONIN Marcel GASQUET Christian MAILFERT André AUZERIC Christian LAGARDE Alain FALGAYRAS</p> <p>17</p>	<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Président : Yves MEILHAN</p> <p>Secrétaire Céline FRESQUET</p> <p>Marcel GASQUET Jean-Michel LEFEBVRE Christian COLMAGRO Sylvain LAFARGE Evelyne MEESEMAN Sandrine AUDU BENALI Claude TRIFFAULT David ARQUIE Jean-Claude BONNEFO Philippe TONIN Chantal GUIRAUD Pierrette GALLINA</p> <p>15</p>	<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Président : Jean-Luc ISSANCHOU</p> <p>Secrétaire Annie DUPUY</p> <p>Michel WYBIERALA Christian LAGARDE Pierre CAMBOU</p> <p>Elus municipaux membres Romain PERRAULT Jean-Luc COLONNA François MEUNIER Julie HANNEQUIN Daniel SCORCIONE</p> <p>11</p>	<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Président : Bernard DIANA</p> <p>Gerard LATAPIE Jean-Claude FERRADOU Salvador LOPEZ Pascal GUERIN André AUZERIC René THAU Philippe TONIN Pascal LABARDE Alain SANCEY Stéphane MARROU</p> <p>Elus municipaux membres Patricia SIGAUD Alain UFFERTE</p> <p>14</p>	<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Président : Jean-Louis DUPONT</p> <p>Secrétaire Salvador LOPEZ</p> <p>Annie DUPUY Céline FRESQUET Bertrand TOUSSAINT</p> <p>Elus municipaux membres Sébastien LOUART Fabienne BEQUIE AZZOPARDI</p> <p>9</p>	<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Président : non réuni non défini</p> <p>Secrétaire non réuni non défini</p> <p>Geneviève DUILHE René THAU Jacques BIASOTTO Jean-Luc DEPRINCE Claude BUSO Jean-Claude SENTIS Claude TRIFFAULT Jean-Louis COUREAU Marc LAPORTE Philippe DELMARCO Alain SANCEY</p> <p>Elu municipal membre Romain PERRAULT</p> <p>13</p>	<p>Président Bernard SALOMON</p> <p>Vice-Président : Christian LAGARDE</p> <p>Secrétaire Christian MAILFERT</p> <p>Philippe DELMARCO Jean-Luc ISSANCHOU Yves MEILHAN Jean-Michel LEFEBVRE Bernard DIANA Jean-Louis DUPONT Geneviève DUILHE Jean-Louis COUREAU Marcel GASQUET Claude TRIFFAULT Sandrine AUDU BENALI</p> <p>Elu municipal membre Jean-Luc COLONNA</p> <p>15</p>

